

*Devenir réserviste opérationnel
dans l'armée de l'air et de l'espace...
...un double engagement
citoyen et professionnel*

Ecole des Pupilles de l'Air

et de l'espace 749

38 GRENOBLE MONTBONNOT



FICHE DE POSTE RESERVISTE OPERATIONNEL

Présentation du site

L'École des Pupilles de l'Air et de l'Espace (EPAE) est un lycée de la défense où sont scolarisés des élèves de la 6ème à la terminale. Des classes préparatoires aux grandes écoles sont aussi présentes. L'enseignement est à la charge de professeurs de l'éducation nationale tandis que l'internat et le fonctionnement général du site sont confiés à des militaires de l'armée de l'air et de l'espace.

Emploi des réservistes :

Les réservistes affectés au sein des unités de l'EPAE viennent en renfort des unités au titre de différentes missions (bureautique, informatique, administratif, surveillance) ou dédié à l'activité réserve (formation, encadrement, activités terrain).

Les possibilités d'emploi dans la réserve sont définies en fonction des postes vacants, des besoins et du profil du candidat.

Profil recherché

Diplôme – Formation :

Tout niveau de diplôme

Expériences éventuelles :

Encadrement de jeunes
Parcours effectué dans l'armée de l'air ou dans les armées.

Compétences requises et qualités recherchées :

Disponibilité, sens du relationnel, savoir communiquer et travailler en équipe, bonne présentation.

- Age minimum : 17 ans.

Etre militaire de réserve c'est servir l'état, au sein des armées, en portant l'uniforme.

Les qualités indispensables sont la discipline, la loyauté, le sens de l'adaptation et le goût de l'effort pour partager les valeurs de respect, d'intégrité, du sens du service et d'excellence qui sont celles des aviateurs.

Informations complémentaires

RENSEIGNEMENTS :

epa749-bcr.contact.fct@intra.def.gouv.fr

ENGAGEMENT A SERVIR DANS LA RESERVE

Sous réserve aptitudes, le **contrat** est souscrit le pour une durée de 1 à 5 ans.

PERIODES D'ACTIVITES

Sont définies en fonction disponibilité et besoins de l'employeur.

Plage horaire de 8 h à 17 h00 et possibilité d'emploi en nuitée (17h00 – 8h00).